



ECONOMIE



Plaidoyer pour la défense des filières de qualité origine Périgord

Parce qu'il a toujours valorisé leur travail de véritable ambassadeurs du département, le Conseil départemental de la Dordogne réaffirme son soutien appuyé aux filières de qualité origine Périgord alors que se rapprochent les fêtes de fin d'année et que le contexte sanitaire ne leur est guère favorable.

Publié le 07 décembre 2020

Partout où il est présenté, le Périgord est associé à son terroir et à ses produits symboles de qualité : foie gras, noix, vins de Bergerac, fraise, truffe, pour ne citer que quelques-unes des productions dont beaucoup sont labellisées.

Le Conseil départemental de la Dordogne s'est toujours efforcé d'être un soutien majeur des filières de qualité origine Périgord, parce qu'il croit en leurs valeurs et en leur capacité à figurer parmi les meilleurs ambassadeurs du département.

Cela se traduit, par exemple, chaque année, par une promotion accrue de nos filières à l'occasion du Salon de l'agriculture où le Département met à leur disposition son stand institutionnel.

Dans un autre registre, en 2020, c'est environ de 800 dossiers, toutes filières confondues, qui ont bénéficié de **2,4 M€ d'aides à l'investissement** versées par le Conseil départemental.

En temps normal, tout concourt à ce que notre agriculture, notre patrimoine, rayonnent bien au-delà de nos frontières.

Malheureusement, cette année, la crise sanitaire et les mesures qui en découlent frappent très durement certains secteurs. Et plus particulièrement la filière foie gras, pour qui cette période de l'année, juste avant les fêtes, est cruciale.

Or, le maintien de la fermeture des restaurants annonce déjà une catastrophe économique pour nos producteurs de foie gras : 50 % de leurs ventes dépendent directement de la restauration.

C'est la raison pour laquelle, nous avons, avec Delphine LABAILS, maire de Périgueux, interpellé le Premier ministre Jean CASTEX et le ministre de l'Agriculture Julien DENORMANDIE par courrier, pour les alerter sur cette situation et leur demander la mise en place de mesures d'aide exceptionnelles pour permettre à ces filières de surmonter la crise actuelle, et de perdurer au-delà de celle-ci.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/plaidoyer-pour-la-defense-des-filières-de-qualite-origine-perigord-22330556?>

En attendant d'être entendus par le gouvernement, nous ne pouvons rester les bras croisés.

C'est pourquoi le Conseil départemental de la Dordogne s'est déjà engagé sur un certain nombre d'actions et d'initiatives :

- soutiens financiers à l'investissement dans le cadre des améliorations apportées aux conditions de travail et au bien-être animal, ainsi que pour faire face aux contraintes de biosécurité,
- accompagnements financiers dans le cadre de la diversification et de la structuration de la vente directe,
- aides à la communication et à la promotion des signes officiels de qualité avec notamment l'association Foie-Gras du Périgord,
- activation de la cellule de veille et d'urgence sociale pour trouver des solutions appropriées d'accompagnement dans le cadre de l'instruction des demandes de Revenu de Solidarité Active (RSA). Cela concerne les agriculteurs en très grande difficulté.

Avec cette combinaison de mesures, nous espérons faire en sorte que la filière foie gras souffre le moins possible des conséquences de la crise. Mais cet effort ne sera complet que si vous aussi, Périgourdines et Périgourduins, soutenez vos producteurs de foie gras en achetant leurs produits et en les mettant sur vos tables pour ces fêtes de fin d'année.

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne